

Atlas Controle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

**Numéro de rapport:**

46.647

**Date du contrôle:**

05/06/2024

**Agent-visiteur:**

Ismael Raoudi

**Date d'émission:**

11/06/2024 19:28:32

**Lieu du contrôle:**

Square Georges Marlow 22 1180 Uccle Belgique

**Type de contrôle:**

Visite périodique (Livre 1 6.5)

**Prochaine visite avant le:**

05/06/2049

**Testeur d'installation:**

TI-015/5585097

### Donneur d'ordre

**Nom**

Nasca Company

**Adresse**

Bergensesteenweg 24/8, 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Belgique

**Email**

nascacompany2023@gmail.com

### Base(s) règlementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

### Identification de l'installation électriques

**Adresse de l'installation**

Square Georges Marlow 22 1180 Uccle Belgique

**Type de locaux**

Appartement 3ème

**Propriétaire, gestionnaire ou exploitant**

Simona Ferretti

**Adresse du propriétaire****Installateur**

Nasca Company

0798848448

**Fondations**

avant 81

**Mise en oeuvre de l'installation**

après 81

### Données du raccordement

**GRD**

Sibelga

**Numéro de compteur**

04628946

**Code EAN**

-

**Liaison compteur-tableau**

XVB 4X10

**Tension de service**

3 x 230 V

**Protection générale**

40 A 3P

Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## Contrôles

Schémas/plans OK	Liaisons équipotentielles OK
---------------------	---------------------------------

Description de l'installation -

Nombre de tableaux	4
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Test BP du DDR	OK
$\Delta I_n$	OK
Contrôle de l'état	OK
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre ( $\Omega$ )	26
Isolement ( $M\Omega$ )	3

## Conclusions

### CONCLUSION : CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE ( Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794 ) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années.

Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par Atlas Contrôle pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage et que le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles



Tableau 1

### Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5

Libellé	Photo
---------	-------